

L'ECRIN LITTERAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. 1.

DIMANCHE 1^{ER} JANVIER 1893.

No 5

L'AVENIR DU CANADA—SYSTÈME COLONIAL.

UN DISCOURS—(Suite)

Messieurs, il est inutile de le cacher ; devant cette idée d'indépendance, je serais heureux de m'avouer vaincu, si mon pays avait atteint déjà l'âge de maturité ou les peuples s'enrôlent sous le drapeau des nations libres et indépendantes ! Sur cette terre d'Amérique, —terre de liberté par excellence,—l'on sent qu'un peuple ne saurait être toujours tenu en tutelle, et que tôt ou tard, il devra se débarrasser de tous liens pour vivre de son existence propre. Pour nous sera-ce tôt, ou sera-ce tard ? je l'ignore ; mais chose certaine, c'est que l'heure n'est pas encore sonnée, et qu'il faut attendre. Il faut attendre que notre population ait atteint ses quinze millions ; il faut attendre que nos forêts soient déboisées, et que nos mines soient exploitées ; il faut attendre que notre dette nationale soit éteinte ; il faut attendre que nous ayons des ressources suffisantes pour défrayer le coût de l'entretien d'une armée effective, constamment sur pieds pour nous défendre contre les Etats-Unis ; il faut attendre que nous ayons des millions pour entretenir une marine de première classe, qui défendra nos côtes, et fera respecter notre pavillon ; il faut attendre que nos moyens nous permettent d'avoir un service consulaire comme il n'en a jamais existé auparavant, où nos représentants iront partout, de pays en pays, dicter des traités de commerce, et ouvrir de nouvelles relations commerciales ; il faut attendre tout cela, car c'est la prudence et la sagesse qui l'exigent !

Mais j'entends mon ami, M. Lemieux, me citer l'exemple des Etats-Unis, où la population n'était que de trois millions lorsque se signait la déclaration de l'Indépendance Américaine ; et nous, nous avons atteint cinq millions !—L'argument est vrai, mais il n'est pas concluant ; car, l'état des deux pays n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui.—Lors de la déclaration d'Indépendance, les Etats-Unis n'avaient que trois millions, mais nous n'étions pas encore cent mille ;—nous sommes aujourd'hui cinq millions, mais eux dépassent soixante millions :—ils n'avaient alors rien à craindre du Canada, tandis que nous, nous avons tout à craindre d'eux !

De même en est-il des petits pays d'Europe, qui sont indépendants, il est vrai, mais qui sont protégés par les grandes puissances qui ont tout intérêt d'en agir

ainsi : c'est le grand problème de l'équilibre européen.

Non, messieurs, nous ne sommes malheureusement pas mûrs pour l'Indépendance ; nous pourrions dès demain, en avoir le nom, sans en avoir la chose ; et je puis ajouter que les pires ennemis de l'Indépendance sont ceux qui la demandent, car ils savent mieux que personne que nous ne pourrions pas l'avoir, et que tout mouvement dans ce sens, nous conduirait à l'annexion. Tout vient à point, pour qui sait attendre : c'est une vieille maxime qui s'applique aux nations comme aux individus.

Voyez-vous ce jeune enfant qui commence à bégayer ses premiers mots, à essayer ses premiers pas ; laissez-le grandir, il va devenir fort et puissant ; il a en lui tout un organisme complet qui ne demande que du temps pour se développer et se perfectionner ; ce serait risquer de le briser et de compromettre pour toujours son avenir, en exigeant de lui ce que les années seules peuvent lui fournir. Ainsi en est-il de notre organisme social ; il est complet ; mais le temps seul peut le perfectionner et lui permettre de s'épanouir dans tout son rayonnement sous la forme de l'Indépendance !

II

J'en arrive, messieurs, à la deuxième partie de ma thèse ; je ne voudrais pas abuser de votre patience, ni dépasser les limites du temps qui m'est assigné.

Si la Fédération Impériale est une utopie ; si l'annexion doit être repoussée comme dangereuse par tout Canadien digne de ce nom, et si le pays n'est pas mûr pour l'Indépendance, il suit pour ainsi dire naturellement que le système sous lequel nous vivons est le meilleur, le plus acceptable, et le plus digne de nos suffrages.

Dès 1864, nos hommes d'Etat canadiens, convaincus des difficultés insurmontables qui allaient sans cesse en grandissant sous la constitution de 1840, avaient songé à doter le pays d'une constitution plus juste et plus large ; n'ayant en vue que la prospérité et l'agrandissement du Canada, malgré tant d'intérêts qu'il fallait concilier, ces patriotes aux vues larges et désintéressées, élaborèrent un projet de constitution à la grande convention, de Québec : trois ans après cette convention sans révolutions sanglantes, sans aucun bouleversement social, mais au contraire, à la suite de discussions paisibles et de négociations honorables—le 22 mai 1867—était publiée la grande proclamation qui annonçait au monde la fin d'une constitution et l'inauguration